

Avis de constitution

SOCIETE « SILA ET FILS TRANSPORT PRESTIGE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PLUS
PRECISEMENT AU QUARTIER RAN, AU CARREFOUR A
DROITE EN FACE DE UNICAFE PREMIER CARREFOUR A
GAUCHE QUARTIER LOT A GAUCHE, LOT : 3846 ILOT : 327.,
Lot 3846, Ilot 327

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/01/2025, et enregistrés le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SILA ET FILS TRANSPORT
PRESTIGE »

Objet : - Transport public de personne et de
marchandises, commerce général, import-export,
mécanique générale, prestation diverse.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA PLUS
PRECISEMENT AU QUARTIER RAN, AU CARREFOUR A

DROITE EN FACE DE UNICAFE PREMIER CARREFOUR A
GAUCHE QUARTIER LOT A GAUCHE, LOT : 3846 ILOT : 327.,
Lot 3846, Ilot 327

Dirigeant(s) M SYLLA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02543 du 11/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°15385/GTCA/RC/2025 du 11/03/2025

